

## L'enseignement de la littérature gabonaise dans le système scolaire du Gabon : une étude sociocritique

Sima Eyi Hémerly-Hervais  
Laboratoire CELIG (Université Omar Bongo)  
Collège de sociocritique de Montréal (McGill University)

**Résumé :** L'institution scolaire, en tant que maillon de la chaîne institutionnelle, constitue l'un des pôles majeurs et joue un rôle prépondérant dans la vie d'une littérature nationale. En effet, l'école en tant que lieu de diffusion des savoirs participe du processus de construction et d'élaboration voire même d'esthétisation d'une littérature nationale. Toutefois, cette institution scolaire ne prend sa place et ne joue son rôle véritable au Gabon qu'à travers des institutions telles, l'IPN (Institut Pédagogique National) qui détermine les programmes scolaires, et les politiques gouvernementales en matière de diffusion et de vulgarisation du livre (littéraire) gabonais. Ainsi, ce projet en s'intitulant « *L'enseignement de la littérature gabonaise dans le système scolaire du Gabon : étude sociocritique* », se propose de souligner le rôle réel et la place qu'occupent dans l'institutionnalisation de la vie littéraire au Gabon l'enseignement de la littérature gabonaise et ses agents culturels.

**Mots-clés :** enseignement – institution – instances – écriture – littérature – système scolaire – diffusion – inscription – programmes scolaires.

### Introduction

La vie littéraire au Gabon se construit autour des acteurs institutionnels dont les rôles sont généralement normés et idéologisés. Ces instances (acteurs institutionnels) n'exercent véritablement leur pouvoir sur l'écriture qu'en aval de celle-ci ; c'est-à-dire que l'œuvre qui symbolise l'écriture, doit au préalable exister. D'après Dubois dans *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie* (1978 : 82) « [T]oute instance peut être considérée comme un lieu de pouvoir et de lutte pour le pouvoir. Les instances varient en nombre et en forme selon l'angle sous lequel on saisit le procès littéraire. »

Parmi les acteurs institutionnels dont les rôles sont généralement normés et idéologisés, il y a l'institution scolaire. Celle-ci apparaît comme l'institution qui reçoit (Wolfgang Iser, *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique* (1985 [1976]) véritablement l'œuvre littéraire; et en la recevant elle l'impose à un public massif, les élèves (Dubois : 1978 : 100). Et c'est dans le champ (Bourdieu) scolaire que l'enseignement s'applique. C'est dans ce processus qu'elle va donner une valeur à l'œuvre littéraire à partir de son inscription dans le programme scolaire. L'enseignement prend donc sa force et agit comme un pouvoir au sein de l'institution scolaire. Cependant, toutes les littératures ne s'inscrivent pas facilement dans les programmes scolaires. Ngalasso (1984 : 5-6) relève à cet effet que « *Les langues et les littératures européennes bénéficient, dans tous les États africains, d'évidents avantages juridiques et institutionnels. [...]. L'enseignement de la littérature africaine [...] pose de réels problèmes. [...].* »

La littérature gabonaise constitue l'exemple d'une littérature nationale souvent absente des programmes scolaires du pays. Cette littérature, après le tournant de 1971<sup>1</sup> et malgré la présence de nombreux maillons de la chaîne institutionnelle (Quentin, 1974 ; 1976) d'une littérature, a connu un réel retard pour s'imposer dans les programmes scolaires du Gabon. Quels sont les raisons d'un tel retard? Pourquoi les acteurs institutionnels tels l'Institut Pédagogique National (IPN) et le ministère de l'Éducation Nationale ont-ils préféré pendant longtemps la présence des œuvres littéraires étrangères dans les programmes scolaires du Gabon? Littérature rime t-elle avec Culture au Gabon? A partir d'une démarche sociocritique qui privilégie la tendance théorisée par Dubois (la sociologie de la littérature), nous analyserons d'abord la question de l'institution scolaire et l'enseignement de la littérature gabonaise, puis nous donnerons un éclairage sur l'avènement de la laïcité dans la vie publique du Gabon, et après cet éclairage nous nous intéresserons à la prise en compte par les agents culturels et institutionnels de la nécessité d'inscrire les œuvres littéraires gabonaises dans les programmes scolaires.

## **1. L'institution scolaire et l'enseignement de la littérature gabonaise**

*L'institution scolaire*, pour la définir simplement dans le cadre de cette étude, désigne l'école en tant lieu de diffusion des savoirs. Au-delà, c'est une institution établie et officielle. On peut aussi voir l'école comme un champ (au sens bourdieusien du terme) qui est doté d'une autorité particulière et qui assume une éducation à travers l'instruction et les enseignements qu'elle donne. En tant qu'institution, l'école englobe l'ensemble des niveaux de classes dans le parcours scolaire depuis le primaire jusqu'au secondaire. Dans cet ensemble de classes, les

programmes de formation sont définis par l'Institut Pédagogique National (IPN) qui détermine en fonction des ambitions, des objectifs et des politiques les œuvres à étudier. Par rapport à ce rôle majeur joué par l'Institut Pédagogique National dans la définition des programmes scolaires et le choix des œuvres littéraires, l'école et l'Institut Pédagogique National constituent des acteurs majeurs et des instances de pouvoir dans la chaîne institutionnelle gabonaise. D'après Dubois (1978 : 82 ; 102) :

Toute instance peut être considérée comme un lieu de pouvoir et de lutte pour le pouvoir. Les instances varient en nombre et en forme selon l'angle sous lequel on saisit le procès littéraire. [...]. Dans l'analyse de toute période de l'histoire littéraire, il faut toujours s'attacher à voir que plusieurs instances se partagent le pouvoir (de consacrer, par exemple).

En matière d'enseignement de la littérature gabonaise dans les écoles du Gabon, les politiques gouvernementales par le truchement de l'Institut Pédagogique National ont longtemps buté pour une réelle inscription des œuvres littéraires gabonaises dans les programmes scolaires<sup>2</sup>. L'une des raisons justifiant cette situation est mise en évidence par Corzani (9) :

[N]ous n'avons pas les ouvrages documentaires et critiques de base, ceux dont dispose l'enseignant de littérature française, anglaise, américaine ou russe. Nous n'avons pas de manuels d'histoire littéraire digne de ce nom.

Toutefois, quelques efforts seront faits particulièrement par le ministère gabonais de l'Éducation Nationale et l'Institut Pédagogique National. Dès 1975, avec l'aide des coopérants français, Monique Costisalla et Blaise Nicolas, ces deux instances institutionnelles (le ministère gabonais de l'Éducation Nationale et l'Institut Pédagogique National) éditent pour les besoins de l'enseignement de la littérature gabonaise la (première) *Bibliographie des auteurs gabonais*<sup>3</sup>. L'année suivante, 1976, le ministère de l'Éducation Nationale et l'Institut Pédagogique National éditent la première *Anthologie de la littérature gabonaise*<sup>4</sup>, travail mené grâce à la collaboration de Blaise Nicolas et Yvonne Léymangoye; puis en 1978 le même ministère de l'Éducation Nationale et l'Institut Pédagogique National éditent pour la même cause une autre œuvre de deux coopérants français, Blaise Nicolas et P. Prévost, *Livret pédagogique pour l'étude de Passages de Ndouna Depeneaud*<sup>5</sup>. Fait notable, près de vingt ans après l'indépendance politique du Gabon acquise le 17 août 1960, c'est la coopération française qui continue d'œuvrer pour la reconnaissance et la promotion de la littérature et des écrivains gabonais au Gabon.

L'arrivée tardive des œuvres littéraires gabonaises dans les programmes scolaires n'est toutefois pas un phénomène spécifique au Gabon. Mohamadou (13) montre que c'est toute la littérature africaine qui a connu cette situation :

[E]lle n'a eu le droit de cité nulle part avant l'indépendance africaine, ni dans les programmes universitaires ni dans les programmes de l'enseignement secondaires, ni en France ni en Afrique.

Au Gabon, le fait qu'aucun écrivain, jusqu'en 1971<sup>6</sup>, n'était réellement connu, donc pas d'œuvre, a conduit les politiques gouvernementales en matière des programmes scolaires à porter leur choix sur les littératures française et négro-africaine. Cette tendance à privilégier l'enseignement des littératures étrangères dans le système scolaire gabonais a eu pour conséquence le manque d'intérêt à termes pour la littérature gabonaise dans les programmes scolaires et même au plan culturel. Selon l'étude de Mohamadou (13) sur « L'enseignement de la littérature africaine en Afrique » : « [C]ertains manuels scolaires de l'époque prouvent qu'on ne l'admettait que comme un appendice de la littérature française. »

Au Cameroun, un autre pays francophone d'Afrique subsaharienne, la situation est presque identique comme le relève Ntonfo (1991 : 58):

[P]lus de la moitié des œuvres entières au programme du second cycle appartiennent à la littérature française et européenne. [...]. [O]n peut conclure qu'il s'agit véritablement d'un programme de littérature à focalisation externe, impropre à imprégner l'élève [...] des réalités historiques, politiques, culturelles de son terroir.

Le constat est là. Plusieurs générations d'écoliers gabonais (même après 1971 et dans une période encore récente) ont fait leurs parcours scolaires jusqu'à l'université sans jamais étudier les œuvres ni les auteurs gabonais. Sans doute que les pouvoirs publics gabonais n'avaient jamais réalisé l'impact de l'absence des œuvres gabonaises dans les programmes du système scolaire du Gabon. L'école en tant que lieu de diffusion des savoirs participe du processus de construction et d'élaboration voire même d'esthétisation d'une littérature nationale. L'enseignement d'une littérature dans un pays est fondamental surtout au plan culturel. Selon Semujanga (1991 : 103),

[L]a littérature se présente dans la configuration générale des biens symboliques comme un fait socioculturel, son institutionnalisation s'élabore dans le cadre de l'Etat-nation.

Dans sa communication portant sur « *Littérature et identité nationale en Estonie* » lors des journées d'étude « *Les pays baltes et leur passé culturel* », Chalvin (2002) a déclaré :

En Estonie, de même que dans la plupart des nations d'Europe qui se sont constituées ou « éveillées » au XIX<sup>e</sup> siècle, la littérature a d'abord joué un rôle central dans la construction identitaire et dans la consolidation de la conscience nationale. Plus tard, à l'époque soviétique (surtout à partir des années soixante et soixante-dix), elle a contribué de façon essentielle à la préservation de l'identité estonienne face aux menaces qui pesaient sur elle. À la fin des années quatre-vingts, elle a participé à la réappropriation de vaste pans de la mémoire collective qui avaient été masqués ou déformés par le pouvoir soviétique. D'autant plus saisissante est l'évolution que l'on a pu constater ces dix dernières années : après le rétablissement de l'indépendance (1991), le lien entre la littérature estonienne et l'identité nationale, ou, plus largement, les « réalités » nationales, a en effet commencé à s'affaiblir.

Ce n'est pas simplement le plaisir de lire un auteur et son livre qui importe le plus dans une littérature et son idéologie, l'enseignement d'une littérature c'est aussi préparer le citoyen à s'approprier son patrimoine. D'après une étude menée par Ntonfo (1991 : 51) :

L'enseignement de la littérature, dont on connaît la position axiale dans le système scolaire et universitaire français, se veut traditionnellement un moyen de transmission d'un héritage culturel, entendu non seulement au sens d'un ensemble d'œuvres consacrées, devenues des « classiques », mais encore d'un corps de valeurs établies auxquelles la société s'identifie. D'un point de vue fonctionnel donc, cet enseignement joue avant tout un rôle de formation de l'homme, parce qu'il permet à l'enseigné de « s'armer d'un savoir par lequel il pourra à la fois exhiber sa maîtrise culturelle et se sentir ultérieurement de plain-pied avec l'univers des comportements cultivés (Dubois, 1978 : 79).

Mais, d'après une autre étude faite par Kom (1991 : 73) :

Ici plus qu'ailleurs, on veille à ce que le système d'enseignement ne soit qu'« une ritualisation de la parole », « une qualification et une fixation des rôles pour les sujets parlants ». C'est la philosophie qui semble sous-tendre la mise au programme d'enseignement de certains ouvrages de lecture.

Un certain discours a pris forme, devant le "silence" et le vide laissé par les écrivains gabonais, tendant à dire que « *les Gabonais n'écrivent pas* ». Si d'aucuns pouvaient penser ainsi, c'est parce qu'au plan de l'organisation de la vie littéraire au Gabon certains acteurs institutionnels (ou maillons de la chaîne institutionnelle) ne jouaient pas les rôles qui étaient les leurs, notamment l'Institut Pédagogique National qui exerce une souveraineté en matière de choix des œuvres littéraires dans les programmes scolaires, et les politiques gouvernementales dont l'ambition est de promouvoir et de valoriser la littérature gabonaise à travers les circuits et les réseaux culturels et institutionnels. Ces deux maillons de la chaîne institutionnelle n'ont pas apprécié à sa juste valeur le rôle joué par l'école dans la vie d'une littérature nationale et la part de l'identité du citoyen issue de la connaissance de la littérature de son pays. En effet, l'école en tant que lieu de diffusion des savoirs participe du processus de construction et d'élaboration voire même d'esthétisation d'une littérature nationale. Pour reprendre Sémujanga (1991 : 103) à propos de la littérature qui se présente dans la configuration générale des biens symboliques comme un fait socioculturel, « *son institutionnalisation s'élabore dans le cadre de l'Etat-nation.* »

Or, après 1971 on ne pouvait plus parler d'absence d'œuvres littéraires écrites par les Gabonais. Par contre on pouvait encore parler de "silence" parce qu'aucun acteur institutionnel (IPN et les politiques gouvernementales) ne s'investissait véritablement pour donner une visibilité aux créations littéraires gabonaises. En dehors du premier roman gabonais qui paraît en 1971 (Zotoumabat, 1971), plusieurs œuvres poétiques<sup>81</sup> ainsi que la trilogie du père du théâtre gabonais, Vincent de Paul Nyonda (1979), paraîtront durant cette décennie jusqu'en 1979. Aucune œuvre gabonaise parue au cours de cette période jusque dans les années 1980 ne sera étudiée comme œuvre au programme dans les écoles gabonaises. L'Institut Pédagogique National et les politiques gouvernementales se contenteront de toujours réinscrire les œuvres étrangères dans les programmes scolaires gabonais au détriment des œuvres gabonaises pourtant existantes. Ntonfo (1991 : 52) relève la même situation dans la littérature camerounaise :

L'étude statistique des extraits littéraires de *Mon Livre de français* d'Alvine Ekotto-Ebolo, manuel actuellement au programme de CM II (dernière année du cycle primaire), est tout à fait révélatrice des préoccupations idéologiques

et de l'état d'esprit de son auteur ou de ses commanditaires. Ainsi, sur un ensemble de cinquante-six extraits littéraires, on en compte vingt-six empruntés aux auteurs français et européens, contre vingt et un aux auteurs africains, et neuf seulement aux auteurs camerounais.

Cette attitude des acteurs institutionnels au Gabon tranche avec celle observée ailleurs, au Québec par exemple, où la littérature participe de l'identité nationale. A cet effet, Kom (1991 : 68) relève que :

Au Québec, si l'on en croit Gilles Marcotte, on peut parler de l'existence d'une littérature nationale du fait que la littérature québécoise est « fortement installée à tous les paliers de l'enseignement, évinçant presque complètement dans certains CEGEPS la littérature française » (Marcotte, p. 175). La littérature québécoise semble répondre aux aspirations du milieu « parce qu'au-delà de toute signification individuelle, elle porte témoignage du Québec, de sa vitalité, de son avenir (*ibid.*, p. 180).

Bien plus, la littérature québécoise possède ses institutions, c'est-à-dire ses prix littéraires, ses revues, ses critiques, etc.

Marcotte (175), critique québécois, ne manque pas de souligner « l'argument nationaliste classique : *une nation, une littérature* ». Toujours dans l'esprit de défense d'une littérature nationale avec des relents nationalistes, Nicole Fortin, auteure d'*Une littérature inventée : Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, écrit dans son introduction :

En 1960, l'œuvre littéraire nationale n'est pas tant une « réalité » nouvelle qu'un « savoir » nouveau. Des textes, écrits depuis des siècles ou depuis peu, sont lus ou relus, s'inscrivant ainsi dans de nouveaux parcours, dans de nouveaux réseaux interprétatifs où ils acquièrent une fonction et une signification, littéraire et nationale.

S'agissant de la littérature africaine, Kane (14-15) montre bien que :

Quand il s'agit de littérature africaine [nous voulons mettre en avant ici la littérature gabonaise], ce sont les racines mêmes de notre culture qui son en cause. [...] La littérature française pour l'élève africain renvoie à un univers théorique, abstrait, éloigné de ses préoccupations quotidiennes.

Dubois (1978 : 82), comparant le rôle de la famille à celui de l'école, montre que « [L]a famille comme institution assur[e] fondamentalement, avant l'école et parallèlement à elle, une action éducatrice basée sur l'inculcation des codes sociaux. »

Aussi, l'héritage colonial en matière de politiques scolaires au Gabon donnait encore plus de visibilité aux œuvres littéraires françaises. Cette attitude des politiques gouvernementales est ancienne et date du temps de la laïcisation des écoles au Gabon.

## **2. L'avènement de la laïcité dans la vie publique du Gabon : place à l'inscription des œuvres littéraires dans les programmes scolaires**

En effet, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les institutions religieuses (Mission protestante et Mission catholique) en tant qu'initiatrices, gardent le contrôle sur l'école et ses enseignements. Suite au décret signé par le Ministre français Jules Grévy, le 9 avril 1883, visant à rendre obligatoire au Gabon, le programme et les examens décidés par Jules Ferry; ainsi que l'exigence du commandant Masson pour une scolarité entièrement laïque au Gabon<sup>2</sup>, c'est le 19 mars 1907 que, d'une part, la voix du Gouvernement se fait entendre sur la question de l'école et, d'autre part, que la laïcité intègre l'institution scolaire gabonaise.

C'est le 19 mars 1907 que le Gouvernement doit ouvrir la première école publique nommant comme premier directeur monsieur Angousture, mais l'école ne démarre effectivement qu'en 1910! Une deuxième école laïque s'ouvre en 1911, avec comme institutrice, Madame Comte, femme d'un douanier. (Ceilier et al, 2002 : 173)

A partir de cet acte, la laïcité est définitivement ancrée dans la vie publique au Gabon, et l'État, par le truchement du Gouvernement, prendra, de façon définitive, le contrôle sur l'ensemble des actes publics et politiques ; et surtout l'organisation de la vie scolaire au Gabon. Par cet acte également, les Missions protestante et catholique arriment les objectifs de leurs institutions scolaires à ceux fixés par le Gouvernement.

Avec la création au Gabon de l'école moderne, à la fin de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, et surtout la rencontre des jeunes gabonais avec la littérature française dans le premier tiers du vingtième siècle, on va voir naître des vocations pour l'écriture. C'est aussi, comme l'énonce Sémujauga (1991 : 99), « la naissance des pratiques littéraires » au Gabon. Celles-ci, timidement commencées par des jeunes écoliers enseignés par des missionnaires Blancs, vont s'inscrire dans une logique d'apprentissage de l'écriture et de la langue française avant la reconnaissance et la consécration littéraires qui ne participaient pas des visées institutionnelles de l'époque. Ces pratiques littéraires ne

participaient non plus d'une logique de constitution d'une littérature nationale.

Dans ces débuts de pratiques littéraires, les textes inscrits dans les programmes scolaires et pratiqués par la jeunesse gabonaise dans les écoles, parlaient des réalités sociales et culturelles de la France. Dans une certaine mesure, l'enseignement de la littérature française peut laisser l'impression de creuser l'écart entre l'élève et son milieu, sa culture; [...]. (Mohamadou, 15)

Cette politique gouvernementale en matière d'inscription des œuvres littéraires dans les programmes scolaires visait essentiellement à imposer les seules œuvres littéraires françaises dans les écoles, ce qui ne favorisait pas l'émergence d'une littérature nationale qui parle des réalités gabonaises. Attitude bien différente du Québec qui prône « *une nation, une littérature* ».

### **3. La prise en compte par les agents culturels et institutionnels de la nécessité d'inscrire les œuvres littéraires gabonaises dans les programmes scolaires**

L'école gabonaise et l'institution universitaire dans une certaine mesure ont fonctionné durant plusieurs décennies en ignorant la littérature nationale. Phénomène similaire au Cameroun que décrit Ntonfo (1991 : 59) :

De l'enseignement secondaire à l'Université, la logique des programmes de littérature reste rigoureusement la même au Cameroun. Il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer l'organisation de la licence de Lettres modernes françaises à la Faculté des lettres de Yaoundé, la seule du pays! On y perçoit en effet une réelle invasion de la littérature française aidée de la belge et de la canadienne, au détriment de l'africaine et de la camerounaise.

Mais graduellement, surtout avec l'avènement d'autres acteurs institutionnels au Gabon tels l'Union des écrivains gabonais (UDEG) avec le phénomène des caravanes littéraires institués à partir de 1997, la prise en compte par les politiques gouvernementales ainsi que par l'Institut Pédagogique National (IPN) de la nécessité d'inscrire les œuvres littéraires gabonaises dans les programmes scolaires des établissements secondaires sera effective.

Il ne s'agit pas seulement de l'insertion de la littérature africaine [ici la gabonaise] dans les programmes, mais de son intégration dans un système éducatif rénové. (Mohamadou, 14)

Pour rendre cette décision gouvernementale plus efficace, il sera exigé dans tous les examens nationaux une épreuve portant sur une œuvre littéraire gabonaise. C'est à partir de ce moment-là que l'on va assister à une réelle appropriation par l'institution scolaire gabonaise de la littérature du Gabon. Non seulement les élèves dans les classes d'examen se doivent de connaître les œuvres littéraires gabonaises inscrites dans les programmes par l'Institut Pédagogique National (IPN), en vue d'une meilleure préparation aux examens, les enseignants eux aussi s'investissent intellectuellement pour donner aux œuvres étudiées une meilleure compréhension, et passer du *texte* au *métatexte* et au *contexte*, du *discours* au *métadiscours* et du *non-dit* au *dit*. Étant donné que le discours textuel gabonais comporte beaucoup de *non-dit*, « [l']une des voies de son analyse consiste à se frayer un chemin du «non-dit» vers l'expression, rendant les silences apparents du texte, sonores» (Sima Eyi, 1997 : 42).

Ce qui au départ pouvait s'apparenter à une aventure (peu scientifique), va susciter des vocations nouvelles dans l'écriture du *métadiscours* et du *métatexte*. En effet, l'exigence d'imposer les œuvres littéraires gabonaises dans les programmes scolaires et examens nationaux n'avait pas tenu compte de l'absence de manuels pédagogiques pouvant rendre leur enseignement facile.

La littérature africaine s'est imposée à l'école par la force des choses, en qualité d'enseignement hors programme pour ainsi dire. [...]. La littérature africaine est entrée dans l'enseignement secondaire de façon anarchique, par la rencontre de la bonne volonté de quelques professeurs et la curiosité, le goût des élèves, sans méthode, sans programmes, sans obligation aucune. (Mohamadou, 13 ; 14)

Ainsi, plusieurs enseignants regroupés en association telle l'Union Gabonaise des Enseignants pour la Culture Francophone (UGEFC, 2010), et d'autres n'appartenant pas à des associations vont s'atteler à produire des supports pédagogiques sur les œuvres littéraires gabonaises. Même si l'initiative est louable et salubre, surtout dans un pays comme le Gabon où la pratique littéraire liée aux œuvres produites par les nationaux n'intégrait pas encore les manuels pédagogiques et analytiques en guise de profil des œuvres, il faut toutefois préciser que le non cadrage et le manque d'encadrement de l'écriture de ces manuels par l'Institut Pédagogique National peuvent amener certains auteurs de ces manuels à développer un esprit mercantile au détriment de la scientificité et de l'objectivité qui sont exigées dans ce genre d'exercice.

On a observé, en effet, que les différents réseaux d'enseignement (primaire, [...], secondaire classique) proposaient à leurs élèves des images différentes de la littérature à travers des corpus littéraires différents, [...]. (Dubois, 1978 : 102)

Théorisant sur l'enseignement de la *littérature*, sur l'école et le manuel de littérature, Dubois (1978 : 99-100) relève, en effet, que :

On a dit que la littérature était ce qui s'enseignait. Disons tout au moins qu'elle est ce qui s'enseigne comme littérature. C'est l'école qui contribue le plus fortement à intégrer les pratiques littéraires dans un ensemble de normes. [...]. Cet ensemble de normes fonctionnelles est singulièrement manifesté et concrétisé par cet instrument de l'école qu'est le manuel de littérature. [...]. Par l'histoire littéraire, par les anthologies, par le discours qu'elle tient sur les textes, l'école aboutit donc à fixer un « bon usage », une « bonne image » de la littérature. [...], l'école met ses publics en présence d'œuvres dont l'importance historique et culturelle est indéniable et qui constituent, par leurs formes et par leurs contenus, outre des objets réels de plaisir et de savoir, le vaste intertexte de pratiques contemporaines.

et pour Ntonfo (1991 : 51)

[L]'enseignement des lettres est le moyen par lequel l'élève s'approprie un patrimoine, assume un héritage, s'intègre dans un univers constitué, normalisé, lequel est l'univers référentiel des œuvres. Cet enseignement ne se conçoit donc que par rapport à une « culture intégrante », au besoin réinterprétée ou réactualisée.

Mouralis (1975 : 3-4), avant Dubois (1978), a mis en évidence la détermination active de l'enseignement de la littérature, dans *Les Contre-littératures* (1975) :

1. La « littérature » n'existe que dans et par la *transmission* (essentiellement scolaire) qui en est faite.
2. L'objet ainsi transmis est perçu comme un *héritage* – et un héritage *structuré* logiquement.
3. Ce caractère d'héritage est une *représentation* dans la mesure où la « littérature » n'est pas un contenu qui se transmet tel quel d'une génération à l'autre mais un ensemble de matériaux qui, à chaque époque, fait l'objet d'une réinterprétation et d'une réactualisation [...].

Dubois (1978 : 98-99) souligne l'interdépendance de l'institution scolaire et l'enseignement de la littérature. Selon le théoricien de l'institution de la littérature,

[L]e « bon usage » de la littérature passe presque entièrement, dans le cadre de l'institution lettrée, par l'initiation qu'assure l'enseignement des lettres, [...]. Cet enseignement inculque à l'élève un comportement normatif, qui sera efficace pour toute pratique culturelle ultérieure et qui consiste principalement dans la capacité d'appliquer un code de lecture (voire d'écriture) en forme de catégories stylistiques et thématiques. En dehors de cette acquisition, il n'est guère de salut pour l'usager de la littérature. Il commencera sa vie de lecteur par la mise en pratique des règles de l'école, quitte à les remettre en question par la suite dans la mesure où il sera capable d'intégrer à son univers mental des modèles plus neufs et plus élaborés.

## Conclusion

Lorsqu'il s'agit de cerner l'intégralité ou tous les contours liés à la littérature gabonaise, s'appuyer essentiellement sur l'institution scolaire peut paraître lacunaire au regard des différentes instances institutionnelles qui participent de la vie d'une littérature nationale. Mais en s'interrogeant sur la place qu'occupe la littérature gabonaise dans l'institution scolaire l'ambition n'est pas moindre; car ce maillon de la chaîne institutionnelle joue un rôle majeur dans la vie d'une littérature. Ainsi, contrairement aux instances institutionnelles telles, les maisons d'édition, les réseaux de distribution que sont les librairies, les prix littéraires, les concours, etc., qui sont des instances intermédiaires et de médiation, l'institution scolaire et même celle universitaire constituent les instances d'arrivée, d'accueil, de réception du livre et de la lecture massive. La littérature gabonaise en s'appuyant sur l'école et le patriotisme de ses agents culturels (les enseignants), va passer d'une littérature du "*silence*" (ou oubliée) à une littérature dont on parle et qui s'enseigne dans les écoles. Dubois (100) rappelle à cet effet que :

[L]'école met ses publics en présence d'œuvres dont l'importance historique et culturelle est indéniable et qui constituent, par leurs formes et par leurs contenus, outre des objets réels de plaisir et de savoir, le vaste intertexte de pratiques contemporaines.

Si l'on en croit Wolfgang Iser, théoricien de la réception, dans *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique* (1985 [1976]) :

[L]e texte n'existe que par l'acte de constitution d'une conscience qui la reçoit, et ce n'est qu'au cours de la lecture que l'œuvre acquiert son caractère particulier de processus. Désormais on ne devrait plus parler d'œuvre que lorsqu'il y a, de manière interne au texte, processus de constitution de la part du lecteur. L'œuvre est ainsi la constitution du texte dans la conscience du lecteur.<sup>10</sup>

La présente recherche a permis de mesurer de façon efficiente le pouvoir de l'école et la place qu'y occupe la littérature gabonaise. D'une part, et au-delà de la perception de l'école comme lieu par excellence de la diffusion des savoirs, cette étude nous a conduit à reconnaître que cette institution est le haut lieu de la formation et de construction du citoyen à travers des valeurs symboliques. Et pour reprendre Ntonfo (1991 : 51), critique camerounais, « *l'enseignement des lettres est le moyen par lequel l'élève s'approprie un patrimoine, assume un héritage* ». L'héritage est certes symbolique mais il demeure un héritage quand même. C'est-à-dire qu'à partir de la formation donnée par l'école à travers l'enseignement de la littérature, c'est l'identité du citoyen qui prend forme et se forge. Semujanga (1991 : 103) souligne aussi que « la littérature se présente dans la configuration générale des biens symboliques comme un fait socioculturel ». Lorsque les instances décisionnelles et souveraines telles l'Institut Pédagogique National et les politiques gouvernementales chargées de valoriser la littérature gabonaise ne prennent pas en compte l'importance réelle que revêt une littérature nationale et son enseignement dans les écoles du pays pour qu'elle fasse partie des programmes scolaires, elles éloignent les générations d'écoliers de leur patrimoine, donc d'une partie essentielle de leur identité. A l'inverse, l'appropriation par les générations d'écoliers de leur patrimoine littéraire national conforte leur identité citoyenne. Prenant l'exemple de la France, Ntonfo (1991 : 51) souligne, en effet, que :

[D]ans le système scolaire et universitaire français, [l'enseignement de la littérature, dont on connaît la position axiale] se veut traditionnellement un moyen de transmission d'un héritage culturel, entendu non seulement au sens d'un ensemble d'œuvres consacrées, devenues des « classiques », mais encore d'un corps de valeurs établies auxquelles la société s'identifie.

L'apprentissage et l'enseignement de la littérature gabonaise deviennent non seulement une pratique pédagogique reconnue et officielle, mais aussi une manière de construire l'identité d'un peuple. Avec les

ambitions nouvelles que se fixe la littérature gabonaise à travers ses nombreux acteurs institutionnels (ses éditeurs, ses revues, ses prix littéraires, ses critiques, etc.), il faut envisager l'avenir de celle-ci comme le démontre Marcotte à propos de la littérature québécoise :

Au Québec, si l'on en croit Gilles Marcotte, on peut parler de l'existence d'une littérature nationale du fait que la littérature québécoise est « fortement installée à tous les paliers de l'enseignement, évinçant presque complètement dans certains CEGEPS la littérature française » (Marcotte, p. 175). La littérature québécoise semble répondre aux aspirations du milieu « parce qu'au-delà de toute signification individuelle, elle porte témoignage du Québec, de sa vitalité, de son avenir (*ibid.*, p. 180). Kom (1991 : 68).

### Bibliographie sélective

A. *Cœuvres de la littérature gabonaise citées.*

Moundjégou Pierre-Edgar, *Le crépuscule des silences* (poèmes), Paris, P.J. Oswald, 1975.

Ndouna Depenaud, *Passages* (poèmes), Libreville, I.P.N., « Lettres gabonaises » et *Rêves à l'aube* (poèmes), Libreville, I.P.N., « Lettres gabonaises », 1975.

Nyonda Vincent de Paul, *Le combat de Mbombi* (théâtre), suivi de *Émergence d'une nouvelle société* et de *Bonjour Bessieux !* (théâtre), Paris, Ed. François-Réder, 1979.

Okoumba-Nkoghé Maurice, *Paroles vives écorchées* (poèmes), Paris, Arcam, 1979.

Pounah Paul-Vincent, *Chant du Mandolo* (poèmes), Fontenay-le-Comte, Imprimerie Lorient, 1976.

Quentin Ben Mongaryas Jean-Claude, *En route pour Kendjé* (poèmes), Paris, Les paragraphes littéraires, 1974.

Quentin Ben Mongaryas Jean-Claude, *Dans la rivière en feu* (poèmes), Paris, Les paragraphes littéraires, 1976.

Rawiri Georges, *Chants du Gabon* (poèmes), Paris, Europe Edition, 1974.

Zotoumbat Robert, *Histoire d'un enfant trouvé* (roman), Yaoundé, Editions Clé, 1971.

B. *Théorie sociocritique et institution littéraire.*

Boivin Aurélien, *Pour une lecture du roman québécois. De Maria Chapdelaine à Volkswagen blues*, Québec, Nuit blanche Editeur, 1996.

Chemain-Degrange (Roger et Arlette). *Panorama critique de la littérature congolaise d'expression française*, Paris, Présence Africaine, 1979.

DUBOIS Jacques, « Statut de l'écrivain et conditions de la production littéraire », dans *Problèmes et méthodes de l'histoire littéraire*, Paris, Colin, 1974.

Dubois Jacques, « Du modèle institutionnel à l'explication de textes », dans *Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, Paris-Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, 1990 [1987].

*L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Brussels, Editions Labor, 1978.

Fortin Nicole, *Une littérature inventée : Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994.

- Iser Wolfgang, *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, Mardaga, 1985[1976].
- Jauss Hans Robert, « L'histoire de la littérature : un défi à la théorie littéraire » dans *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978a, pp. 21-80 (trad. de Jauss 1970).
- Kwaterko Jòzef, *Le roman québécois de 1960 à 1975. Idéologie et représentation littéraire*, Longueuil, Éditions du Préambule, Coll. L'Univers des discours, 1989.
- Lambert Fernando (sous la direction de), *L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone*, in *Études littéraires*, Université Laval, volume 24, n° 2, Automne 1991.
- Mouralis Bernard, *Les Contre-littératures*, Paris, P.U.F., 1975.
- La littérature comme objet social*, Colloque international, Centre de recherche en littérature québécoise (Créliq), Québec, les 26, 27 et 28 octobre 1994.
- Recherche pédagogique et culture : pour une pédagogie des littératures africaines*, n° 68, octobre-novembre-décembre, 1984.
- Robert Lucie, « L'institution, c'est la littérature », (Recueil des textes provisoires), Colloque international, *La littérature comme objet social*, organisé par le Centre de recherche en littérature québécoise (Créliq), Québec, les 26, 27 et 28 octobre 1994.
- C. *Travaux sur la littérature gabonaise (travaux critiques, revues, essais, anthologies, thèse)*  
*Africultures* (Revue), n° 36, mars 2001.
- Costisalla Monique et Blaise Nicolas, *Bibliographie des auteurs gabonais*, M.E.N./I.P.N., Libreville, 1975.
- Clerc Jeanne-Marie et Nze Liliane, *Le roman gabonais et la symbolique du silence et du bruit*, Paris, L'Harmattan, 2008, 342 p.
- Ecrivains, Artistes et artisans gabonais*, M.E.N./I.P.N., Editions Paul Bory, Monaco, 1968. Directeur de publication Henri Walker-Deemin.
- GAHUNGU PATRICE, *La Poétique du Soleil dans La Mouche et la glu d'Okoumba-Nkoghé : analyse sémio-stylistique*, Libreville, La Maison Gabonaise du Livre, Coll. « Critique », avril 2003.
- GAHUNGU PATRICE, *La rhétorique du corps dans Fureurs et cris de femmes d'Angèle Rawiri Ntyugwetondo : lecture sémio-rhétorique*, Libreville, La Maison Gabonaise du Livre, Coll. « Critique 2 », juin 2003.
- GODARD ROGER, *Pour une lecture du roman Au bout du silence de Laurent Owondo*, Paris, La Maison Rhodanienne de poésie, Coll. « Rencontres artistiques et littéraires », 1988.
- GOURSAUD Jean-Pierre, Nicolas MBA-ZUE, François MARTEL, *Littérature gabonaise (Anthologie)*, Paris, Hatier, 1993.
- La Revue gabonaise des sciences de l'homme*, « Littérature du Gabon », n°5, LUTO, Université Omar Bongo, 1993.
- LEYIMANGOYE Yvonne et BLAISE Nicolas, *Anthologie de la littérature gabonaise*, MEN Libreville, Beauchemin, Montréal, Québec, 1976.
- MADEBE Georice Berthin, *Laurent Owondo, une écriture optimiste*, PUG. Libreville, 2009.
- MBA-ZUE Nicolas, *L'œuvre romanesque de Sylvie Ntsame. Entre multiculturalisme et quête identitaire*, Libreville, Ed. Ntsame, 2011.
- MBAZO'O-KASSA Chantal Magalie, *La Femme et ses images dans le roman gabonais*, Paris, L'Harmattan, 2009.

- Moupoumbou Clément (sous la direction de), *Parole et regard dans Le roi de Libreville de Jean Divassa Nyama*, Paris, Les Editions Alpha-Oméga, 2011, 118p.
- RENOMBO Steeve ET MBONDOBARI Sylvère (éds.), *Créations littéraires et artistiques au Gabon, les savoirs à l'œuvre*, Libreville, Éd. Raponda-Walker, 2009.
- NGOWET LUC, *Petites misères et grand silence. Culture et élites au Gabon*, Libreville, Raponda-Walker/Ndzé, 2001.
- Nicolas Blaise et P. Prévost, *Livret pédagogique pour l'étude de Passages de Ndouna Depeneaud*, Direction des études de la pédagogie, Libreville, février, 1978, 56p.
- NOTRE LIBRAIRIE, n° 105, *Littérature gabonaise*, Revue du CLEF, Paris, avril-juin 1991.
- Notre Librairie, n°138-139, septembre 1999 : mars 2000.
- Notre librairie, N°144, *La question des savoirs*, avril-juin 2001.
- Notre librairie, N°150, *40 ans de littératures du sud*, avril-Juin 2003.
- OBIANG-ESSONO Fortunat, *Les Registres de la modernité dans la littérature gabonaise*, Vol. I, Ferdinand Allogho Oke, Lucie Mba, Auguste Moussirou Mouyama et Ludovic Obiang, Paris, L'Harmattan, 2007.
- OBIANG-ESSONO Fortunat, *Les Registres de la modernité dans la littérature gabonaise*, Vol. II, Maurice Okoumba-Nkoghe, Laurent Owondo et Justine Mintsas, Paris, L'Harmattan, 2007.
- NDEMBY Pierre (éd.), *Les Ecritures gabonaises : histoire, thèmes et langues*, Tome 1, Yaoundé, Clé, 2009.
- MIKALA Gyno-Noël et MANFOUMBI-MVE Achille (éds.), *Les Ecritures gabonaises : histoire, thèmes et langues*, Tome 2, Libreville GRILNA/Odem, 2011.
- Réalités gabonaises* (Revue), M.E.N. Paris, Ed. de l'Outre-mer, 1959, 1960, 1962, 1963, 1966, 1968, 1977.
- SIMA EYI Hémerly-Hervais, *Lecture sociocritique du roman gabonais*, Thèse de Doctorat, Ph.D, Université Laval, Québec, Juin 1997.
- UGEFC (collectif), *Regards sur les grands thèmes de la littérature gabonaise*, tome 1, (étude critique) Ed. La Doxa, Paris, 2010.
- D. Autres travaux.*
- Ceillier Patrick et Jean-Emile Mbot, *A Libreville, C'était hier...*, Libreville, les Éditions du LUTO, 2002.
- Walker-Deemin Henri (dir), *Ecrivains, Artistes et artisans gabonais*, M.E.N./I.P.N., Editions Paul Bory, Monaco, 1968.

## Notes

- 1- C'est l'année de la genèse du roman au Gabon avec la publication par Robert Zotoumbat de, *Histoire d'un enfant trouvé* (roman), Yaoundé, Editions Clé, 1971.
- 2- La littérature gabonaise comptait à la fin des années 1970, certes un seul roman, mais des recueils de poèmes, des pièces théâtrales publiées, quelques travaux critiques, une imprimerie qui faisait office de maison d'édition (Multipress), l'Institut Pédagogique National, le Ministère de l'Education Nationale, etc.
- 3- Précisons, toutefois, qu'au Gabon tout comme au Cameroun, un autre pays francophone d'Afrique subsaharienne, « l'enseignement de la littérature, comme matière spécifique, commence avec la classe de seconde. » (André Ntonfo : 53).

- 7- Blaise Nicolas et P. Prévost, *Livret pédagogique pour l'étude de Passages de Ndouna Depeneaud*, Direction des études de la pédagogie, Libreville, février, 1978, 56p.
- 8- 1971, c'est l'entrée du Gabon dans l'âge du roman avec la publication de l'œuvre de Robert Zotoumbat, *Histoire d'un enfant trouvé*. Cette année marque aussi le coup d'envoi de la littérature gabonaise.
- 9- Cette exigence du commandant Masson n'a pas pu se réaliser.
- 10- L'ouvrage de Wolfgang Iser se veut une "phénoménologie de la lecture". Il montre que le rôle du lecteur est essentiel dans la production de "l'effet esthétique": l'œuvre n'est pas le texte seul, elle se constitue par un processus dynamique, un rapport d'interaction entre lecteur et texte. Cette interaction est rendue nécessaire par la nature même du texte littéraire : d'une part il se caractérise par des manques, son incomplétude qui appellent les représentations différentes des lecteurs; d'autre part, il comporte des "ensembles complexes de directives" qui s'imposent aux lecteurs et contrôlent leur action.

#### *Abstract*

*The school as a link in the institutional chain is one of the major centres and plays a key role in the life of a national literature. Indeed, the school as a place of knowledge dissemination participates of the process of construction and development or even even depiction of a national literature. However, this school takes its place and play its true role in Gabon through institutions such as, the IPN (National Pedagogical Institute) which determines the school programs, and policies for the dissemination and popularization of the Gabonese (literary) book. Thus, this project in called "the teaching of the Gabonese literature in the school system of Gabon: sociocritique study", was to highlight the real role and the place are in the institutionalization of the literary life in Gabon Gabonese literature teaching and its cultural agents. Keywords: education - institution - instances - writing - literature - education - diffusion - registration - school programs system.*

